

b) Écoles primaires privées.

1<sup>o</sup> L'école primaire de l'orphelinat d'Itzig, comptant 52 élèves, formait deux classes séparées, dont l'une était dirigée par une religieuse diplômée, et dont l'autre classe était dirigée par une institutrice qui n'avait pas de brevet luxembourgeois.

2<sup>o</sup> Les écoles de l'hospice du Rham comptaient 107 garçons et 84 filles et formaient 5 classes, dont les 3 inférieures étaient mixtes et les 2 classes supérieures, l'une pour garçons, l'autre pour filles, des classes parallèles. Le personnel enseignant se composait de 3 institutrices laïques et de 2 institutrices religieuses. 1 institutrice religieuse était remplacée pendant toute l'année par une institutrice laïque. 1 institutrice possédait le brevet d'enseignement postscolaire, 4 possédaient le brevet d'aptitude pédagogique.

3<sup>o</sup> Les 7 années d'études primaires de Ste-Sophie formaient 5 classes, dirigées par 5 institutrices religieuses et 1 institutrice laïque, qui se partageaient les différentes branches. 1 institutrice possédait le brevet d'aptitude pédagogique, 4 le brevet d'enseignement postscolaire, 1 le brevet d'enseignement primaire supérieur.

Ces classes comptaient 116 élèves, dont 12 au-dessus de l'âge obligatoire.

4<sup>o</sup> L'école primaire de St-Joseph, dirigée par une institutrice religieuse diplômée, comptait 13 élèves, réparties en 6 classes. La 7<sup>o</sup> année, combinée en partie, à titre provisoire, avec la classe inférieure de l'école primaire supérieure de ce pensionnat, comptait 4 élèves.

Notes générales pour les résultats obtenus: 4 nos 2 et 8 nos 3.

c) *L'enseignement à domicile* a été donné à 1 enfant de la commune d'Eich.

3. Écoles primaires supérieures.

a) Écoles primaires supérieures publiques.

Le 1<sup>er</sup> arrondissement comptait 3 écoles primaires supé-